

Newsletter

LE SOUVENIR FRANÇAIS

DU HAUT-RHIN



le-souvenir-francais.fr



Crédit : Jean-Robert Haefelé

Jean de Lattre de Tassigny - Maréchal de France

« Ne pas subir »

Chaque année, le 11 janvier, la mémoire du général de Lattre de Tassigny est honorée à Colmar lors d'une cérémonie organisée par le Souvenir français, au pied du monument qui rappelle l'importance de cet officier dans l'histoire locale et nationale.

Né en Vendée le 2 février 1889, il meurt d'un cancer le 11 janvier 1952, sept ans après avoir libéré la Haute-Alsace et Colmar.

Surnommé le « roi Jean » par ses officiers, il fait toute la Première Guerre mondiale sur plusieurs fronts. Cinq fois blessé, il termine le conflit avec huit citations, la Légion d'honneur et la Military Cross.

En 1940, il commande la 14^e division d'infanterie et tient tête aux Allemands devant Rethel, dans les Ardennes, puis sur la Loire. Il est alors le plus jeune général de brigade. Resté dans la petite armée d'armistice du régime de Vichy, il est arrêté et condamné pour avoir désobéi aux ordres en s'opposant aux troupes allemandes lors de l'invasion de la zone libre. Il s'évade et rejoint Alger fin 1943.

Il rallie alors la France libre et devient l'un des principaux chefs de l'Armée de la Libération, à la tête de la 1^{re} Armée, du débarquement en Provence à la campagne « Rhin et Danube », qui contribue largement à la victoire alliée. Il est le seul

général français à avoir commandé directement de grandes unités américaines.

L'immédiat après-guerre le voit successivement commandant en chef des forces d'occupation en Allemagne, inspecteur général de l'Armée de terre, chef d'état-major général de la Défense nationale. De 1948 à 1950, il est le premier commandant en chef des forces terrestres de l'Europe occidentale. Fin 1950, il part commander en Indochine et cumule les fonctions de commandant en chef du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient et de gouverneur de l'Indochine. Malade, il quitte le théâtre des opérations fin 1951 pour se faire soigner.

Après la guerre, de Lattre joue un rôle central dans la réorganisation de l'armée française. Il s'agit de refonder une armée à partir d'éléments issus de parcours très différents, parfois opposés pendant l'Occupation : anciens de la France libre, résistants FTP ou FFI, soldats de l'armée d'armistice...

Par son charisme et son exigence, il fait de l'armée française une véritable « grande école de jeunesse » pour la nation. Ce chantier l'amène à prendre le commandement des forces terrestres européennes face à la menace soviétique. Visionnaire, il élabore la doctrine de la « défense sur un

large front » et s'impose comme un interlocuteur de poids auprès des alliés.

En Indochine, de Lattre est d'abord un meneur d'hommes : sous son commandement, l'armée française cesse de reculer, se bat et gagne. Il réorganise l'état-major à Saïgon, remotive les troupes, crée des groupes mobiles, fortifie le Tonkin et développe l'armée nationale vietnamienne. En 1951, il remporte plusieurs victoires décisives sur le Vietnam : Vinh Yen, Phu Ly, Nam Dinh, Mao Khé.

Le 30 mai 1951, près de Ninh Binh au Tonkin, son fils unique Bernard tombe au champ d'honneur, mortellement atteint par un tir de mortier. De Lattre dira : « Bernard n'est pas mort pour la France, il est mort pour le Vietnam ».

Sur le plan politique, il obtient le soutien de l'empereur Bao Dai et convainc les États-Unis d'apporter une aide matérielle et financière importante, présentant la guerre d'Indochine comme un front essentiel de la lutte contre le communisme.

L'héritage du général de Lattre de Tassigny dépasse largement le cadre militaire. Il s'engage pour la transmission des valeurs républicaines et la mémoire des combattants. Son nom, couvert de gloire, reste associé au courage, à l'engagement, à la détermination et à la volonté de vaincre.

Après son décès, il est élevé à la dignité de maréchal de France. Il avait reçu la médaille militaire en 1945 et fait partie des Compagnons de la Libération.

Jean-Michel Marcisieux



Jean de Lattre de Tassigny

Une belle et émouvante cérémonie d'inauguration le samedi 13 décembre 2025



Le Mur des Mémoires et l'Arbre de la Liberté, au Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis - Michel Fehr

Le Mur des Mémoires et l'Arbre de la Liberté ont officiellement été inaugurés le samedi 13 décembre au cours d'une cérémonie rassemblant le Sous-Préfet Julien Le Goff, la Sénatrice Patricia Schillinger, le Député Didier Lemaire, le Conseiller d'Alsace Thomas Zeller, la Maire de Saint-Louis, Pascale Schmidiger..., les différents partenaires du projet, (dont le Souvenir français, représenté par Messieurs Gérard Goeller et Michel Fehr), ainsi que des membres de la communauté éducative du lycée. Après le discours introductif de la Provisoire, Madame Marie-Carmen Grandhay, les deux professeurs porteurs du projet, Stéphane Griggio et Guillaume Colomba ont pu remercier les nombreux partenaires qui les ont suivis dans cette véritable odyssée humaine. Les élus présents pour l'occasion et Monsieur Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse, ont ensuite salué l'importance d'un tel Mémorial dans un établis-

sement scolaire au service de la défense et de la préservation des valeurs de la République, contribuant à un indispensable devoir de transmission mémorielle et d'éducation citoyenne. Les discours furent entrecoupés par des intermèdes musicaux particulièrement appréciés, joués par trois élèves du lycée (violon, violoncelle, piano), également membres du Conservatoire de Saint-Louis : temps suspendu par de purs moments de grâce. Cette cérémonie d'inauguration s'est poursuivie par la pose de deux Stolpersteine en mémoire de victimes du nazisme, l'une résistante et l'autre juive, orchestrée par Christophe Woehrlé accompagné des élèves du Club Histoire et Mémoires du lycée. Ces derniers ont lu la biographie respective de chaque déporté, rédigée par leurs soins à partir des dossiers d'archives du Service Historique de la Défense, puis ont présenté un hommage artistique très original magnifiant chacun de ces pavés de la mémoire. La cérémonie de pose des Stolpersteine s'est clôturée par une minute de silence, puis la salutation des Porte-Drapeaux du Souvenir français. Ce rôle a été parfaitement tenu pour l'occasion par Nevena Diemer, ancienne élève du lycée, et Antonio Golfier, élève de première HGGSP, symbolisant ainsi de la plus belle des manières l'indispensable transmission entre les générations, d'hier à aujourd'hui.

Enfin Charlotte Barillet, enfant juive cachée pendant la guerre et témoin infatigable, qui nous a fait l'honneur d'être la marraine du Mur, a pu couper le ruban tricolore pour clore une très belle matinée pleine d'émotions. A noter que la veille, celle-ci avait transmis un lumineux et vibrant témoignage par une conférence devant 130 élèves.

Des partenaires institutionnels et associatifs essentiels à la réalisation du Mur

Ce grand projet s'est inscrit au cœur de l'agenda mémoriel 2025 ayant porté sur les commémorations du 80ème anniversaire de la Libération ; ce qui a renforcé une volonté de le voir pleinement aboutir. Il a ainsi bénéficié d'un soutien institutionnel essentiel par l'attribution du label "80 ans de la Libération" conféré par le GIP "Mission Libération".

Le Souvenir français du Haut-Rhin, est particulièrement ravi d'avoir pu soutenir ce beau projet mémoriel.

Remise d'un drapeau citoyen au Conseil municipal des enfants et Conseil des jeunes de Soultz.

Depuis de longues années le Comité de Soultz (68) coopère avec le personnel enseignant de l'école primaire Katia et Maurice Kraft de Soultz. En fin 2023 le Comité a pris la décision de s'affilier au projet national du Souvenir Français par la remise d'un drapeau de petite taille aux écoliers représentés au sein du Conseil municipal des enfants.

Ce projet s'est concrétisé après plusieurs rencontres avec le Maire de Soultz qui s'est montré très réceptif par cette idée en suggérant d'ajouter le Conseil des jeunes à cette démarche. Un drapeau de 90cm de côté avec une face le blason de la Ville de Soultz et de l'autre celui du Souvenir Français fut réalisé et financé par les deux entités. Une convention de partenariat fixant les engagements de chaque partie fut signée et Jonathan Brunet le porte drapeau titulaire du Comité de Soultz forma trois jeunes appelés à porter ce fanion lors des cérémonies nationales. Cette noble démarche a trouvé son aboutissement le 11 novembre en introduction de la cérémonie protocolaire de la commémoration de l'Armistice. Marcello Rotolo, Maire de Soultz, et Guy Violini, Président du Comité de Soultz, ont remis officiellement

le drapeau au jeune Tom Schneider avant que ce dernier aille se placer au pied du Monument aux Morts parmi les autres porte emblème. À l'issue de la célébration Tom apprit qu'une cérémonie allait se dérouler dans l'après midi au Hartmannswillerkopf et de suite a demandé à y participer. Ainsi, en la même journée ce drapeau était présent le matin devant la population soultzienne et dans l'après midi devant les autorités départementales et les militaires du 152e RI.

Jean-Guy Violini



Evénement avec la jeunesse à Husseren-Wesserling

En préambule des commémorations du 11 novembre, les municipalités de Husseren-Wesserling et de Mitzach avaient invité le RPIC, (Regroupement Pédagogique Inter-communal Centralisé), « Le pommier », dans le cadre d'une Convention passée entre l'établissement scolaire et le Souvenir français, signée le 7 mai 2024. Celle-ci stipule que lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre de chaque année, le drapeau de L'UNC du secteur, (récemment dissout), devra être acheminé au pied du monument du village.

Ainsi, 63 élèves allant de la classe de CP au CM2 ont honoré cette Convention, accompagnés de leurs enseignants. Après que le Maire d'Husseren-Wesserling, Romain Nuccelli, ait prononcé son mot d'accueil, le Maire de Mitzach Roger Bringard, (Président du Souvenir français de Saint-Amarin), a donné la signification de leur présence devant le Monument aux Morts.

L'événement a été clôturé par une vibrante Marseillaise qui a été entonnée par l'ensemble des élèves, la main sur le cœur, sous la direction du 1er Adjoint d'Husseren-Wesserling, Monsieur Rezak OU-SAIDENE.

Roger Bringard



EDITO : Le Souvenir Français en Haute-Alsace

Les comités locaux du Souvenir Français de Mulhouse et de Thann ont porté sur les fonds baptismaux à partir de 1924, le projet de monument national du Vieil Armand - Hartmannswillerkopf. Il fut inauguré en octobre 1932 par le président de la République Albert Lebrun, en hommage aux milliers de morts pour la France sur le front des Vosges qui ont combattu pour la reconquête de la province perdue. Le même jour, Albert Lebrun inaugurait sur le Rhin, les aménagements hydrauliques de Kembs, issus du traité de Versailles.

Le comité du Souvenir Français de Colmar est l'héritier de la mémoire de l'armée « Rhin et Rhin » pour le Haut-Rhin depuis 2011, et le dépositaire du drapeau de la 5ème DB. Son chef, le général Jean de Lattre de Tassigny fut très attaché à Colmar et à la Haute Alsace. Son épouse, Simone de Lattre de Tassigny a perpétué la mémoire de son défunt mari et de leur fils Bernard, en venant régulièrement pendant près de 50 ans se recueillir à la nécropole nationale de la 1ère Armée Française à Sigolsheim, et bien sûr à

Colmar, le 2 février à l'occasion des cérémonies de la Libération. Elle se rendait aussi régulièrement au centre de vacances Bernard de Lattre, sur les hauteurs de Wildenstein, propriété de l'association nationale Rhin et Danube, jusqu'à la fin du 20ème siècle.

Enfin, il y a le destin funeste des incorporés de force dans la Wehrmacht et dans les autres formations militaires nazies. Le siège de Stalingrad, un anéantissement urbain qui dura près de 7 mois, puis le camp de Tambov, les massacres de Tulle et d'Oradour, puis le procès de Bordeaux sont autant de très douloureux souvenirs pour les jeunes alsaciens et mosellans des années 40 et leurs familles. C'est grâce au général de Gaulle que les incorporés de force ont pu bénéficier de la mention « morts pour la France » dès 1945.

L'actuel président général du Souvenir Français, Serge Barcellini a pris ce dossier à bras le corps en 2025, à l'occasion du 80ème anniversaire du début du retour des « Malgré Nous » dans leurs familles. Il reste en effet

un long chemin à parcourir pour la prise en compte totale de ce dossier par toutes les autorités allemandes et françaises.

Voilà le socle thématique de l'action de la délégation générale du Souvenir Français du Haut-Rhin. J'ai voulu cette nouvelle publication semestrielle pour faire connaître le travail d'animation territoriale de nos comités notamment auprès des jeunes, et surtout pour ne pas oublier. « Si l'avenir s'ouvrait devant la France en 1945, c'est parce que les soldats de la Première Armée avaient combattu », avait écrit le Général de Gaulle.

Jean Klinkert

Délégué général du Souvenir Français du Haut-Rhin



Hommage à la Nécropole nationale de Dannemarie

C'est lors d'une soirée brumeuse et solennelle, le 7 novembre 2025, qu'eut lieu un moment de recueillement en souvenir des 290 Poilus Corses tombés en terre d'Alsace, et particulièrement aux 34 tombés dans la région du Sundgau.

L'hommage à ces soldats eut lieu sur la tombe de Antoine Andreani de Fozzano, (gisant à la tombe N°135), un fantassin du 163e Régiment d'Infanterie, mort à Dannemarie le 21/08/1914.

En présence du Maire, Alexandre Berbett, du Président des Diabes Bleus d'Alsace, Jean-Marie Rieth, de Guillaume Fuchs, Chef du centre de secours de Dannemarie, des Jeunes Sapeurs Pompiers, de Guy Violini et Michel Fehr, représentants le Souvenir français, et sous les recommandations protocolaires de Daniel Michalowicz, la cérémonie s'est déroulée aux flambeaux...

Ce moment à la Nécropole était suivie par une visite du Mémorial de Haute-Alsace puis d'un concert gratuit donné par l'association Aïo Zitelli, venue de Corse pour se recueillir sur les lieux où leurs compatriotes étaient tombés lors de la Grande Guerre.

Bravo aux organisateurs, et notamment les Diabes Bleus d'Alsace et le Souvenir français.

Michel Fehr



Transmettre le flambeau du Souvenir aux jeunes générations.

C'est dans le cadre du devoir de mémoire et du souvenir, que des élèves de plusieurs écoles ont été invités ce jeudi, à la Nécropole Militaire de Colmar par le Souvenir Français, pour participer à un moment de recueillement. Honorer les morts des deux guerres mondiales inhumés en ces lieux était le but de cette dixième édition d'hommage aux combattants morts pour la patrie. Plusieurs personnalités civiles et militaires, dont quelques élus, ont assisté à cette cérémonie. Mais également 200 scolaires et leurs enseignants qui tous arboraient le Bleu et la fleur française du souvenir. Quelques élèves de la Julius Leber Schule de Breisach am Rhein ont dans le cadre de l'amitié franco-allemande, participé à cette

manifestation mémorielle. Les autres scolaires étaient issus des écoles Wickram, St-Nicolas, St-Jean, Maurice Barrès et Jean Macé de Colmar, ainsi que des écoles de la Fecht et Pasteur d'Ingersheim.

Entouré des membres de son conseil, le président du SF de Colmar Gilbert Dollé a rappelé : « le 11 novembre sera célébré le 107e anniversaire de la signature de l'Armistice qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale ; la conservation de la mémoire et la transmission du Souvenir, sont une des missions du SF ; ainsi c'est à nous, à vous les jeunes, qu'il appartient désormais de transmettre le flambeau du Souvenir, d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, afin qu'ils ne tombent pas dans

l'oubli et que leur sacrifice n'ait pas été vain ; quand le dernier d'entre nous aura disparu, la flamme s'éteindra, mais il restera toujours des braises ».

La lecture de textes relatifs à l'Armistice par des élèves de chaque établissement a précédé le fleurissement de plusieurs tombes. Trois gerbes ont été déposées au pied du mat des couleurs, l'une par les invités d'Outre-Rhin qui l'avait confectionnée, une par l'école Saint-Jean et la dernière par les autorités. La sonnerie aux morts a été suivie de l'Hymne National, puis du salut aux emblèmes, et aux scolaires par les différentes personnalités.

Jean-Robert Haeffel

Les Incorporés de force en Alsace-Moselle

L'année 2025, marquant les 80 ans des premiers retours du front et des camps de travaux forcés allemands ou soviétiques des Incorporé(e)s de force alsaciens-mosellans (de mi-1945 à 1955), est aussi celle de la reconnaissance officielle du statut de « Morts pour la France » pour ceux qui étaient « sous un uniforme qui n'était pas le leur ».

Dans les régions annexées au Reich, l'Alsace et la Moselle, les Gauleiter Josef Bürckel (Moselle, 19 août 1942) et Robert Wagner (Alsace, 25 août 1942) imposent le service militaire obligatoire, en violation du droit international.

Ainsi, les jeunes hommes des 21 classes d'âge de 1908 à 1928, soit 100 000 Alsaciens de 16 à 36 ans en 1944, sont incorporés dans les armées allemandes de terre, de l'air et de la marine, puis à partir de 1943 versés dans la Waffen-SS.

Parallèlement, 15 000 jeunes femmes nées entre 1923 et 1926 sont enrôlées au RAD (service du travail du Reich / préparation militaire) pour 6 à 12 mois, dans les services administratifs, de renseignements, de transmissions ou dans l'industrie d'armement.

La France reconnaît enfin cette période tragique le 11 novembre 2025, lorsque le Président de la République dévoile, aux Invalides, une plaque commémorative en hommage aux incorporés de force, en présence d'élus alsaciens et mosellans.

Dès février 2025, le Souvenir Français s'engage dans l'opération « Mémoire : Les Incorporés de Force », menée avec la Région Grand Est, pour encourager les communes d'Alsace et de Moselle à inscrire les noms des incorporé(e)s de force sur les monuments aux morts, restés si longtemps muets.

Cette opération ravive une mémoire longtemps silencieuse pour les familles des 130 000 incorporé(e)s de force, dont 40 000 ne reviendront pas, classés morts ou disparus. Après l'armistice du 8 mai 1945, ces familles ont attendu dans la peine et la

dignité le retour d'un proche, souvent en vain.

Seuls 1 500 seront libérés du camp de Tambov le 7 juillet 1944 ; ils devront encore séjourner plusieurs mois en Afrique du Nord avant d'espérer retrouver l'Alsace. Beaucoup resteront dans les camps de travail – le n°188 de Tambov, le n°99 de Karaganda au Kazakhstan... – où nombre d'entre eux mourront avant une libération très tardive.

La priorité d'après-guerre est alors l'intégration de l'Alsace et de la Moselle dans une France en reconstruction, dirigée depuis Paris, peu informée des souffrances endurées par ces provinces annexées. Les témoignages, difficiles et tardifs, sont brouillés par les procès de l'après-guerre et une reconnaissance lente, laissant des blessures toujours douloureuses au cœur des Alsaciens et des Mosellans.

Beaucoup de parents, frères, sœurs, époux et enfants sont morts sans avoir revu leur proche, ni même pu se recueillir sur une sépulture.

Aujourd'hui, des descendants mènent des recherches auprès des services historiques de la Défense à Caen, des archives de la Wehrmacht à Berlin ou des archives russes, pour retrouver traces, photos, lettres et dossiers militaires de ces aïeux disparus.

Fin printemps 2026, sera inauguré, au pied du Mémorial Alsace-Moselle, un mur lumineux où s'afficheront, par catégorie administrative, département, ville ou village, ou par nom, le parcours – parfois le visage – des Incorporés de Force identifiés par les historiens de l'opération. Ces données pourront être consultées et complétées (documents familiaux) sur le site « Mémoire des hommes », onglet « Incorporés de Force ».

Ce lieu offrira aux familles d'Alsace et de Moselle un espace de recueillement dédié, avec un support lumineux évoquant les Incorporé(e)s de force de leurs lignées endeuillées.

Corinne Ménétré



Crédit : Michel Fehr

Voyage mémoriel de jeunes à Colombey les Deux Eglises

Le Comité local du Souvenir français de la vallée de Sainte Marie aux Mines et montagne, a organisé son traditionnel voyage mémoriel dédié aux jeunes, à Colombey les deux Eglises, le 24 octobre 2025.

C'est une trentaine de jeunes volontaires qui se sont rendus sur les traces du Général Charles De Gaulle...

Programme de la journée :

Départ à 6h30 de Lièpvre : durant le voyage en bus, visionnage du film biographique « De Gaulle » avec Lambert Wilson.

10h30 visite guidée de la Boiserie, (la résidence de la famille de Gaulle).

11h45 recueillement sur la tombe du Général de Gaulle.

12h15 geste mémoriel à la Stèle Mirage IV, (dissuasion nucléaire), aux abords de la Croix de Lorraine,

(elle même inaccessible du fait de travaux).

Pause déjeuner, 13h30-14h45, puis visite guidée du Mémorial de Gaulle, emplettes à la boutique puis retour dans le Val d'argent autour de 19h30.

Corinne Ménétré

Présidente du Souvenir français de Sainte Marie aux Mines



Les enfants ont déposé au Mémorial une Croix de Lorraine, fleurie, confectionnée avec soin et créativité.